

Editorial : l'ultime liberté

Autor(en): **Probst, Jean-Robert**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'ultime liberté

Que reste-t-il de nos libertés? Rien ou presque. De toutes parts, nous sommes cernés par les nombreuses lois et autres règlements qui régissent notre quotidien. La formule humoristique, qui prétendait qu'en Suisse tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire, ne fait plus sourire personne depuis qu'elle est devenue réalité.

On ne demande pas à vivre de manière anarchique, de bafouer les lois par plaisir ou de traverser hors des passages cloutés. On désire simplement un minimum d'autonomie. Et j'estime qu'on a le droit d'exiger le libre choix quand il s'agit de notre intégrité corporelle.

Mais voilà, les gendarmes de la loi veillent au grain et nous ne sommes plus tout à fait maîtres de notre corps et de notre esprit. Une personne atteinte d'une maladie incurable n'a pas la possibilité de demander que l'on abrège ses souffrances. L'initiative parlementaire du Tessinois Franco Cavalli, qui voulait dépénaliser l'euthanasie active, a été rejetée par le Conseil national en décembre dernier. Même les juges de la Cour européenne des droits de l'homme viennent de refuser le droit de mourir à une femme anglaise totalement paralysée.

Autre exemple, une femme qui se retrouve enceinte sans l'avoir choisi (ça existe, malgré toutes les méthodes de contraception) peut encore être passible de poursuites judiciaires. Quel que soit le résultat de la votation sur la solution des délais, le 2 juin, il y aura toujours un flic pour brandir un livre de lois et pour punir celles et ceux qui croient naïvement que leur corps et leur esprit leur appartiennent.

C'est contre cet état de fait qu'il faut agir. Exigeons la «libéralisation» de notre corps. C'est notre ultime liberté et l'on y tient!

Jean-Robert Probst

GENERATIONS

N° 6 juin 2002

Dossier 6

Entre les jeunes et les aînés, le message passe mal. Trop souvent, ce sont la peur et l'irrespect qui l'emportent, dans une société où règnent insécurité et incivilité. La prévention doit cependant l'emporter sur la répression. Voici quelques pistes de réflexion sur un phénomène qui nous gâche la vie.



Passion	20	Régions	38
Ces seniors qui renversent les frontières		Les Franches-Montagnes	
Société	26	Santé	44
La révolution silencieuse		Chouchoutez vos neurones!	
Animaux	28	Expo.02	60
Fido et Minou partent en vacances		La barge des pirates	
Reportage	30		
La fascination de l'île de Crète			
Portrait	34		
Jean-François Roth, ministre jurassien			



RUBRIQUES

Courrier	5
Internet	13
Livres	14
Culture	16
Télévision	17
Humour	18
Club	42
Bien-être	48
Pratique GE, OCPA	50
Pratique VD, NE	53
Assurances	56
Info Seniors	57
Agenda	58
Annonces	62
Réflexions	63
Mots croisés	64
Point final	66

COUVERTURE: ROGER MEIER/BIST